

Annexe à l'arrêté ministériel n° 2010-175 du 1^{er} avril 2010.

**Notice d'information relative au formulaire des déclarations
d'opération suspecte prévues au Chapitre VI de la loi n° 1.362
du 3 août 2009 relative à la lutte contre le blanchiment de
capitaux, le financement du terrorisme et la corruption.**

Ce formulaire doit être utilisé par les professionnels visés aux articles premier et au chiffre 3° de l'article 2 de la loi n° 1.362 du 3 août 2009 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption, ci-dessous désignée par «la loi», pour effectuer les déclarations au Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN) en application des dispositions du Chapitre VI de cette loi.

Les transmissions par les professionnels de toute information recueillie postérieurement à la déclaration susceptibles d'en modifier la portée doivent être adressées par courrier simple ou recommandé en prenant soin d'y faire figurer les références mentionnées dans l'accusé de réception envoyé par le SICCFIN à réception de la déclaration initiale, conformément à l'article 19 de la loi.

De même, doivent être adressées par courrier les réponses aux demandes de renseignements formulées en application de l'article 27 de la loi.

- Déclarant

Il convient ici d'indiquer les coordonnées ainsi que l'activité du professionnel, telle que mentionnée à l'article premier et au chiffre 3° de l'article 2 de la loi.

- Correspondant

Il convient ici d'indiquer les informations relatives à la personne désignée au sein des organismes ou des personnes visés à l'article premier ainsi qu'au chiffre 3° de l'article 2, conformément à l'article 13 de la loi.

- Informations générales

Il convient d'indiquer la date de la déclaration ainsi que le numéro de référence interne au professionnel que celui-ci a éventuellement attribué.

Dans le champ «motif de la déclaration», il convient d'indiquer si la déclaration est relative :

1 - à une somme ou une opération qui pourrait être liée au blanchiment de capitaux, au financement du terrorisme ou à la corruption, en application des articles 18 et 21 de la loi ;

2 - à la connaissance de faits qui pourraient être l'indice de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme ou de corruption, en application du premier alinéa de l'article 22 de la loi ;

3 - à une opération refusée ou n'ayant pu être menée à son terme par la faute du client, en application du deuxième alinéa de l'article 22 de la loi ;

4 - à une opération ou un fait concernant des personnes physiques ou morales domiciliées, enregistrées ou établies dans un Etat ou un territoire dont la législation est reconnue insuffisante ou dont les pratiques sont considérées comme faisant obstacle à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme ou la corruption déterminé par arrêté ministériel, en application de l'article 24 de la loi ;

5 - à une opération impliquant une personne ou entité désignée par arrêté ministériel portant application de l'ordonnance souveraine n° 15.321 du 8 avril 2002 relative aux procédures de gel des fonds aux fins de lutte contre le terrorisme et de l'ordonnance souveraine n° 1.675 du 10 juin 2008 relative aux procédures de gel des fonds mettant en œuvre des sanctions économiques.

- L'opération a-t-elle déjà été réalisée ?

Pour les cas visés aux points 1, 4 et 5, il convient de préciser si l'opération a déjà été réalisée.

Dans la négative, le professionnel indique le délai prévu avant sa réalisation.

Dans le cas contraire, le professionnel doit préciser les raisons ayant conduit à effectuer la déclaration postérieurement à la réalisation de l'opération.

- Nombre de personnes concernées

Il convient d'indiquer le nombre de personnes physiques, de personnes morales et d'entités juridiques ou de trusts visés par la

déclaration et de remplir la fiche de renseignements correspondante, qui figure aux pages suivantes, pour chacune d'elles.

- Description des Faits

Dans cette partie, le professionnel doit indiquer les raisons le conduisant à effectuer la déclaration et détailler l'opération, les faits ou les informations ayant entraîné un soupçon.

- Personne Physique

Ces pages doivent contenir les différentes informations en possession du professionnel relatives à chaque personne physique concernée par la déclaration.

Le tableau « Pièce d'identité » doit indiquer les renseignements concernant les différents documents recueillis par le professionnel dans le cadre de la vérification de l'identité du client.

La partie « Surface financière connue » doit présenter les informations recueillies par le professionnel relatives à l'arrière-plan économique et au patrimoine de la personne concernée.

La partie « Description de la nature et de la relation d'affaires » doit développer les informations recueillies par le professionnel lors de l'identification du client prévue à l'article 3 de la loi.

Le cas échéant, le professionnel doit compléter le tableau relatif aux comptes ouverts en ses livres, en indiquant également les comptes pour lesquels la personne physique est bénéficiaire économique effectif ou mandataire, et en mentionnant les précisions suivantes :

- l'établissement auprès de qui le compte est ouvert ;
- le numéro du compte ;
- l'intitulé du compte ;
- la fonction de la personne physique sur ce compte (titulaire, bénéficiaire économique effectif, mandataire...) ;
- la date d'ouverture du compte ;
- éventuellement, la date de clôture du compte.

Le cas échéant, le professionnel doit compléter le tableau relatif aux liens existants avec d'autres personnes physiques en précisant le nom, le prénom et la date de naissance de ces personnes ainsi que la nature de ce lien (familial, relation d'affaires...) et toute éventuelle précision complémentaire.

Le cas échéant, le professionnel doit compléter le tableau relatif aux liens existants avec des personnes morales, entités juridiques ou trusts, en précisant :

- la raison sociale ou l'intitulé de la personne morale, de l'entité juridique ou du trust ;
- la forme juridique (SAM, SARL, fondation, trust...) et le pays d'enregistrement de la personne morale, de l'entité juridique ou du trust ;
- le numéro d'enregistrement de la personne morale, de l'entité juridique ou du trust ;
- le lien existant avec la personne physique (actionnaire, mandataire, bénéficiaire économique effectif...)
- les éventuelles informations complémentaires.

• Personne Morale

Ces pages doivent contenir les différentes informations en possession du professionnel relatives à chaque personne morale concernée par la déclaration.

Le professionnel doit compléter le tableau relatif aux documents sociaux en précisant les références des différents documents en sa possession et notamment leur nature, catégorie ou type (statut, copie de registre officiel...), leur numéro d'enregistrement ou de référence éventuels, leur intitulé et toute éventuelle précision complémentaire.

Le professionnel doit compléter le tableau relatif aux personnes physiques en lien avec la personne morale en précisant le nom, le prénom et la date de naissance de chaque personne physique concernée ainsi que la nature du lien existant (bénéficiaire économique effectif, actionnaire, mandataire, représentant légal...) et toute éventuelle précision complémentaire.

La partie « Description de la nature et de la relation d'affaires » doit indiquer les informations recueillies par le professionnel lors de l'identification du client conformément à l'article 3 de la loi n° 1.362.

Le cas échéant, le professionnel doit compléter le tableau relatif aux comptes ouverts en ses livres, en précisant :

- l'établissement auprès de qui le compte est ouvert ;
- le numéro du compte ;
- l'intitulé du compte ;
- la date d'ouverture du compte ;
- éventuellement, la date de clôture du compte.

Le cas échéant, le professionnel doit compléter le tableau relatif aux liens existants avec des personnes morales, entités juridiques ou trusts en précisant :

- la raison sociale ou l'intitulé de la personne morale, de l'entité juridique ou du trust ;
- la forme juridique (SAM, SARL, fondation, trust...) et le pays d'enregistrement de la personne morale, de l'entité juridique ou du trust ;
- le numéro d'enregistrement de la personne morale, de l'entité juridique ou du trust ;
- le lien existant avec la personne morale (participation, filiale...) ;
- toute éventuelle information complémentaire.

• Entité Juridique ou Trust

Ces pages doivent contenir les différentes informations en possession du professionnel relatives à chaque entité juridique ou trust concerné par la déclaration.

Le professionnel doit compléter le tableau relatif aux documents concernant l'entité juridique ou le trust en indiquant les références des différents documents en sa possession et notamment leur nature, catégorie ou type (statut, copie de registre officiel...), leur numéro d'enregistrement éventuel, leur intitulé et toute éventuelle précision complémentaire.

Le professionnel doit compléter le tableau relatif aux personnes physiques en lien avec l'entité juridique ou le trust en précisant le nom, le prénom et la date de naissance de chaque personne physique concernée ainsi que la nature du lien existant (bénéfi-

ciaire économique effectif, trustee, constituant...) ainsi que toute éventuelle précision complémentaire.

La partie « Description de la nature et de la relation d'affaire » doit contenir les informations recueillies par le professionnel lors de l'identification du client conformément à l'article 3 de la loi n° 1.362.

Le cas échéant, le professionnel doit compléter le tableau relatif aux comptes ouverts en ses livres, en précisant :

- l'établissement auprès de qui le compte est ouvert ;
- le numéro du compte ;
- l'intitulé du compte ;
- la date d'ouverture du compte ;
- éventuellement, la date de clôture du compte.

Le cas échéant, le professionnel doit compléter le tableau relatif aux liens existants avec des personnes morales, entités juridiques ou trusts en précisant :

- la raison sociale ou l'intitulé de la personne morale, de l'entité juridique ou du trust ;
- la forme juridique (SAM, SARL, fondation, trust...) et le pays d'enregistrement de la personne morale, de l'entité juridique ou du trust ;
- le numéro d'enregistrement de la personne morale, de l'entité juridique ou du trust ;
- le lien existant avec la personne morale (participation, filiale...) ;
- toute éventuelle information complémentaire.

• Pièces Jointes

Le professionnel doit indiquer dans cette zone les différents documents joints à sa déclaration en précisant leur nature, catégorie ou type (relevé de compte, dossier d'ouverture de compte, copie de contrat, article de presse...) ainsi que toute éventuelle information complémentaire.

• Imprimer le formulaire

Le professionnel peut soit :

- imprimer le formulaire s'il souhaite le remplir manuellement ;
- le compléter directement sous sa forme électronique puis l'imprimer une fois rempli (en cliquant sur « imprimer le formulaire »).

Dans les deux cas, le formulaire doit être impérativement signé manuellement par le professionnel (à l'emplacement prévu en première page) qui le fait ensuite parvenir au SICCFIN accompagné des éventuelles pièces jointes mentionnées dans le tableau correspondant.

Pour toute question ou problème relatif au présent formulaire ou à son utilisation, toute personne intéressée peut prendre contact avec le Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers, dont les coordonnées figurent ci-dessous :

Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers -
www.siccfm.gouv.mc - 13, rue Emile de Loth - 98000 Monaco -
Tél : 98-98-42-22 - Fax : 98-98-42-24 - E-mail : siccfm@gouv.mc

Annexe à l'arrêté ministériel n° 2010-175 du 1^{er} avril 2010.

**Déclaration au titre du chapitre VI de la loi n° 1.362 du 3 août 2009 relative
à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la corruption***

•Déclarant

Nom / Raison sociale: _____

Activité Professionnelle _____

Adresse
•Correspondant

Nom _____

N° de téléphone _____

Adresse email _____

Signature
•Informations générales

Date de la déclaration _____

N° de référence interne _____

Motif de la déclaration

- Somme ou opération qui pourrait être liée au blanchiment de capitaux, au financement du terrorisme ou à la corruption
- Connaissance de faits qui pourraient être l'indice de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme ou de corruption
- Opération refusée ou n'ayant pu être menée à son terme par la faute du client
- Déclaration automatique en vertu d'un arrêté ministériel portant application des articles 11 et 24 de la loi n° 1.362 susvisée
- Opération impliquant une personne ou entité désignée par arrêté ministériel portant application des OS n° 15.321 du 8 avril 2002 modifiée et n° 1.675 du 10 juin 2008 relatives aux procédures de gel des fonds

L'opération a-t-elle déjà été réalisée? oui non

Merci de préciser pourquoi la déclaration est faite postérieurement à la réalisation de l'opération

Merci de préciser le délai avant sa réalisation _____

Nombre de personnes physiques concernées : Nombre de personnes morales concernées : Nombre d'entités juridiques ou de trusts concernés:

* Une notice d'information détaillant comment utiliser ce formulaire est disponible sur le site du SICCFIN
www.siccfm.gouv.mc

Description des faits

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page below the section header. It is intended for the user to provide a detailed description of the facts.

• **Personne Physique**

Nom _____ Prénom _____
 Date de naissance _____ Lieu de naissance _____
 Nationalité _____ Sexe Masculin Féminin

Pièce d'identité

Type	Numéro	Date d'émission	Date d'échéance	Autorité émettrice / Pays

Adresse

Activité professionnelle _____

S'agit-il d'une personne politiquement exposée ? Oui Non

Surface financière connue

Description de la nature et de l'objet de la relation d'affaires

Comptes bancaires dont la personne est titulaire ou pour lesquels la personne est bénéficiaire économique effectif ou mandataire

Etablissement	Numéro	Intitulé	Fonction	Date d'ouverture	Date de clôture

Liens avec d'autres personnes physiques

Nom	Prénom	Date de naissance	Lien	Précision

Liens avec des personnes morales, entités juridiques ou trusts

Raison sociale Intitulé	Forme juridique et Pays	Numéro d'immatriculation	Lien	Précision

• **Personne Morale**

Raison Sociale _____

Pays d'enregistrement _____

Date d'enregistrement _____

N° d'immatriculation _____

Forme juridique _____

Adresse du siège social

Type d'activité _____

Liste des documents sociaux

Type	Numéro / Référence	Intitulé	Commentaire

Liste des bénéficiaires économiques effectifs, représentants légaux et mandataires

Nom	Prénom	Date de naissance	Fonction	Commentaire

Description de la nature et de l'objet de la relation d'affaires

Comptes bancaires

Etablissement	Numéro	Intitulé	Date d'ouverture	Date de clôture

Liens avec des personnes morales, entités juridiques ou trusts

Raison sociale Intitulé	Forme juridique et Pays	Numéro d'immatriculation	Lien	Précision

• **Entité juridique ou trust**

Intitulé _____

Pays d'enregistrement _____

Date d'enregistrement _____

N° d'immatriculation _____

Forme juridique _____

Adresse

Type d'activité

Liste des documents relatifs à l'entité juridique ou au trust

Type	Numéro	Intitulé	Commentaire

Liste des bénéficiaires économiques effectifs, représentants légaux et mandataires

Nom	Prénom	Date de naissance	Fonction	Commentaire

Description de la nature et de l'objet de la relation d'affaires

Comptes bancaires

Etablissement	Numéro	Intitulé	Date d'ouverture	Date de clôture

Liens avec des personnes morales, entités juridiques ou trusts

Raison sociale Intitulé	Forme juridique et Pays	Numéro d'immatriculation	Lien	Précision

•Pièces jointes annexées à la présente déclaration:

Type	Commentaire